

CARNET DE CONSEILS ET GARANTIES



Chère Cliente, Cher Client,

Merci de votre confiance. Nous avons conçu ce carnet pour vous aider à profiter le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions possibles de vos nouveaux équipements. Vous trouverez aussi dans ce carnet le rappel de nos garanties et des prestations hors garanties.

Avec NRJ Habitat vous êtes bien chez vous et pour longtemps.

NRJ Habitat

Votre Contact Service : 03.86.94.91.91

Conseils d'Utilisation NRJ Habitat



Exclusions de garantie :

- 1 / Evolution de la brillance et/ou de la couleur,
- 2/ Détériorations dues au montage de ferme porte ou autre accessoire, non installé par NRJ Habitat
- 3/ Casse, rayure, fente, fissure,

Conseil Porte d'Entrée PVC :

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre porte et apportez-lui l'entretien nécessaire. Pensez à lubrifier les organes de manœuvre, tous les 6 mois. Pour les Portes d'Entrée équipées d'une crémone automatique, n'oubliez pas de relever au maximum la poignée pour assurer une bonne étanchéité.

Nettoyage : lavage à l'eau savonneuse (PH neutre) à l'aide d'une éponge non abrasive ou d'une brosse à poil souple. Solution solvantée et agressive à proscrire.



Exclusions de garantie :

- 1 / Evolution de la brillance et/ou de la couleur,
- 2/ Casse, rayure, fente, fissure,

Conseil Porte de Garage :

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre porte de garage et apportez-lui l'entretien nécessaire. Pensez à lubrifier les organes de manœuvre.

Nettoyage : lavage à l'eau savonneuse

Sécurité : ne jamais laisser un enfant sans surveillance à proximité d'une porte de garage en mouvement. (la porte est cependant dotée d'une sécurité)



Exclusions de garantie :

- 1 / Evolution de la brillance et/ou de la couleur,
- 2/ Casse, rayure, fente, fissure.

Conseil Menuiserie PVC :

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre fenêtre et apportez-lui l'entretien nécessaire. Pensez à nettoyer les voies d'évacuation d'eau et les joints.

Nettoyage : lavage au chiffon ou à l'éponge (non grattante) avec un savon ou un détergent doux (non abrasif) tous les deux mois environ

Sécurité : ne laissez jamais sans surveillance un enfant, dans une pièce en étage dont la fenêtre est ouverte. Ne laissez jamais à proximité d'une fenêtre un objet qui puisse être utilisé par un enfant comme marche pied.



Exclusions de garantie :

- 1 / Evolution de la brillance et/ou de la couleur,
- 2/ les dommages dus à l'alimentation du réseau électrique,
- 3/ piles de télécommande
- 4/ Casse, rayure, fente, fissure.

Conseil Volet roulant RENOAL :

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre volet roulant et apportez-lui l'entretien nécessaire.

Nettoyage : lavage à l'eau savonneuse.

Sécurité : ne laissez jamais sans surveillance un enfant, manipuler des volets.

Pour le réglage de fin de course, se reporter aux pages 8 et 9 du manuel d'utilisation.



Exclusions de garantie :

- 1 / Les dommages causés par les chocs,
- 2/ Casse, rayure, fente, fissure.

Conseil Portail :

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre portail et apportez-lui l'entretien nécessaire, lubrification des pièces mécaniques 1 à 2 fois par an.

Nettoyage : lavage à l'eau savonneuse.

Sécurité : ne laissez jamais un enfant, sans surveillance, à proximité d'un portail en mouvement.



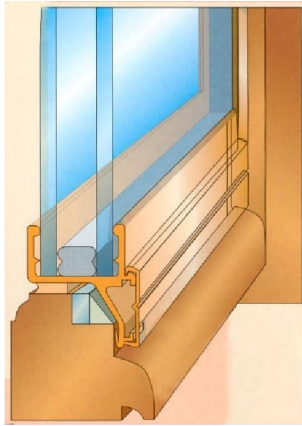
Exclusions de garantie :

- 1 / Evolution de la brillance et/ou de la couleur,
- 2/ Les dommages causés par les chocs.

Conseil Bardage :

Maintenir la base de départ libre de végétation grimpante, dégager régulièrement pour assurer la respiration de l'installation.

Nettoyage : lavage à l'eau savonneuse



Conseil Double Vitrage :

Nettoyer le vitrage sans laisser de traces commence par le **dépoussiérage de la surface à nettoyer**. Une fois les poussières enlevées, on passe au nettoyage proprement dit des vitres. Avec un chiffon humecté d'un mélange de vinaigre blanc, d'alcool ménager et d'eau, il faut partir de l'extérieur pour aller vers l'intérieur, de haut en bas et de gauche à droite. Ne jamais nettoyer à sec.



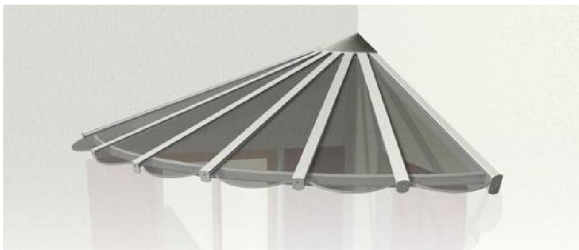
Exclusions de garantie :

- 1 / Dégradations liées à des négligences,
- 2/ Casse, rayure, fente, fissure.

Conseil Store extérieur :

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre store et apportez-lui l'entretien nécessaire.

Nettoyage : lavage de l'armature à l'eau savonneuse.



Conseil Marquise :

L'entretien est limité à un contrôle visuel régulier.

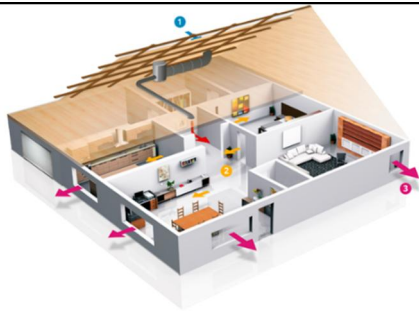
Nettoyage : lavage à l'eau savonneuse.



Conseil Domotique :

Les micromodules installés fonctionnent sur pile et ont donc une autonomie limitée à la durée de vie des piles (entre 3 et 10 ans).

Remplacement des piles : contacter NRJ Habitat



Exclusions de garantie :

1 / Non-respect des instructions du contrat de maintenance.

Conseil Ventilation Positive :

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre système de ventilation.

Votre installation peut s'interrompre momentanément en cas d'hygrométrie ou de chaleur extérieure trop importante. Le système repart automatiquement.

Nettoyage : remplacement du filtre tous les ans suivant le contrat de maintenance.

LA GARANTIE NRJ HABITAT

L'étendue de chaque garantie NRJ Habitat est définie pour chaque Produit, Finition et/ou Prestation.

Pendant la durée de garantie NRJ Habitat et selon son choix, NRJ Habitat s'engage :

- A réparer le produit, ou à refaire, dans les limites techniques nécessaires, la finition ou la prestation.
- Si aucun article équivalent n'est disponible et en cas d'impossibilité technique et réparation, NRJ Habitat procédera au remboursement de l'article reconnu défectueux.
- Le cas échéant, à procéder à la dépose du produit reconnu défectueux et à la pose du produit de remplacement.

GARANTIE SUR LE PRODUIT DE REMPLACEMENT

En cas de remplacement d'un produit sous garantie, le produit de remplacement est garanti pour la durée de la garantie initiale restant à courir.

LA GARANTIE NRJ HABITAT EST ACCORDEE SOUS RESERVE DES CONDITIONS SUIVANTES

- NRJ Habitat a reconnu le caractère défectueux du produit, de la prestation ou de la finition en cause.
- Le défaut est imputable à NRJ Habitat
- Le défaut relève de la Garantie NRJ Habitat, tel que défini dans les pages suivantes.
- Le produit, en cas d'intervention d'un technicien doit être accessible à NRJ Habitat.
- La réclamation du client est formalisée par écrit accompagné d'une copie de la facture pendant la durée de la Garantie NRJ Habitat. Il est rappelé que la recherche d'une solution amiable n'interrompt pas le délai de prescription des Garanties Légales ni la durée de la Garantie NRJ Habitat.

LA GARANTIE NRJ HABITAT NE COUVRE PAS

- Le remplacement des consommables (ampoules, tubes néon, piles, etc...)
- Les dommages résultant d'une modification du produit par le client ou par tout tiers non agréé par NRJ Habitat.
- Les détériorations résultant :
 - D'un défaut d'entretien manifeste,
 - D'une installation non réalisée par NRJ Habitat,
 - L'utilisation du produit non-conforme à sa destination.
 - Le bris ou la fissuration du verre est inhérent à la nature du produit. En conséquence, tout remplacement gratuit qui pourrait être accepté à titre commercial par NRJ Habitat ne vaudra en aucun cas reconnaissance de responsabilité et sera effectué sous toutes réserves, notamment quant à la cause ou à l'origine du dommage, NRJ Habitat conservant tous ses droits à contestation pour le futur.
 - L'évolution des couleurs ou matériaux (notamment due à l'exposition du produit) et, le cas échéant, l'apparition d'un film gras en surface, la perte de brillance et/ou tout autre caractère.
 - Les dommages résultant des cas de force majeure (tels que définis par la Loi et les Tribunaux), y compris incendie, dégâts des eaux, foudre et vitesse du vent

anormalement élevée, ainsi que les dommages provoqués par un tiers ou par le fait du client.

- Les déformations n'entraînant pas un mauvais fonctionnement du produit.
- Toute garantie résultant du code de la consommation, lorsque le client agit à titre professionnel (au sens que la Loi et les Tribunaux y attachent).

Extension de garantie : Volets roulants RENOAL

NRJ Habitat propose jusqu'à 1 an de la fin de sa garantie initiale la possibilité de souscrire une extension de garantie pour une période de 2 ans.

Entretien Longue Durée Hors Garantie

A la fin de la garantie, éventuellement prolongée par une extension de garantie (voir ci-dessus), NRJ Habitat vous propose une prestation sous forme de contrat de maintenance pour une durée additionnelle de 5 ans.

GARANTIES NRJ HABITAT

Famille	Garantie Produit	Pièces	Main d'œuvre et déplacement pris en charge pendant
Les Ouvrants			
Menuiserie PVC/ Alu			
Gamme Impéria	15 ans	Gratuit	15 ans
Gamme Prima	10 ans	Gratuit	5 ans
Porte d'Entrée PVC/ Alu	10 ans	Gratuit	10 ans
Volet Roulant RENOAL			
Tablier, caisson, coulisses	15 ans	Gratuit	15 ans
Moteur	7 ans	Gratuit	7 ans
Moustiquaire (seule ou intégrée dans un volet roulant Renoal)	3 ans	Gratuit	3 ans
Store et store banne			
Moteur	5 ans	Gratuit	3 ans
	2 ans	Gratuit	2 ans
Marquise (ossature)	10 ans	Gratuit	10 ans
Porte de garage			
Renoal	15 ans	Gratuit	15 ans
dont moteur	7 ans	Gratuit	7 ans
Moos	5 ans	Gratuit	5 ans
dont moteur			
Thiebaut	2 ans	Gratuit	2 ans
Portail Aluminium (laquage, assemblage) & Garde-Corps			
Dont moteur	10 ans	Gratuit	10 ans
	5 ans	Gratuit	3 ans
La Sécurité et domotique			
Alarme	5 ans	Gratuit	5 ans
Détecteur (fumée, monoxyde, technique)	5 ans	Gratuit	3 ans
Domotique	5 ans	Gratuit	3 ans
L'Isolation			
ITE (bardage)	10 ans	Gratuit	10 ans

Laine de coton	10 ans	Gratuit	10 ans
Double vitrage/ Sur vitrage	10 ans	Gratuit	10 ans
Ventilation	5 ans	Gratuit	5 ans
Le Toit			
Gouttière, dessous de toit	10 ans	Gratuit	10 ans
Nettoyage toiture	Selon spécificité		Selon spécificité

Pour toutes vos interventions hors garantie ou services additionnels (automatismes, motorisation, centralisation de commandes) contactez :



03.45.45.91.10